



Compte-rendu des ateliers de travail

Pour amorcer la phase de concertation, cinq ateliers ont été organisés.

Les objectifs étaient simples :

- informer sur le projet,
- échanger avec les participants, écouter leurs besoins, leurs craintes, leurs envies pour construire ensemble un projet cohérent,
- faire évoluer le projet en fonction des propositions.

Les premières orientations du projet d'éco-quartier ont été présentées dans un film de simulation urbaine, en 3D, interactif et collaboratif. Les propositions ont fait l'objet de scénarios évolutifs proposés au fil des ateliers.

Les commerçants, les associations, les parents d'élèves, les élus et les volontaires se sont mobilisés fortement autour de cette étape de concertation animée par la CCU et Roger Dupré, maire adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie et de l'aménagement durable.

Les principales propositions émanant des ateliers sont :

- intégration d'une offre immobilière qui permette à tous les Canavérois de rester sur la commune et de se loger à des loyers décentes,
- organisation de places de stationnement suffisantes avec une durée limitée gratuite,
- implantation de commerces de proximité principalement alimentaires,
- limitation de la hauteur des immeubles à 4 étages,
- etc...

Les principales idées, issues du projet d'origine, qui ont fait consensus sont :

- création d'un éco-quartier sur les anciennes emprises autoroutières,
- intégration des normes environnementales en vigueur type Haute Qualité Environnementale et Bâtiments Basse Consommation,
- construction d'immeubles de logements avec des commerces en Rdc,
- construction d'une halle, sur l'actuel parking du Théâtre, destinée à accueillir les manifestations (patinoire, marché, village des associations, etc.) et le stationnement,
- création d'un groupe scolaire, d'une crèche et d'équipements sportifs.

Grandes dates

Historique du projet

2007 : révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) : l'Etat indique qu'il abandonne son projet de création d'une liaison autoroutière.

Juin 2008 : arrivée de l'équipe municipale (PS/MODEM) à la tête de la Mairie.

2008 : étude menée par l'Etat, le Conseil général et les 6 communes concernées par la libération des emprises. Elle s'oriente vers un protocole faisant consensus de 3000 logements et d'une voirie associée au TCSP.

Juin 2009 : arrivée de l'équipe municipale conduite par Bernard Haemmerlé.

Juillet 2009 : lancement d'une étude pour trouver une alternative plus raisonnable à la précédente étude de 2008 : moins de logements, une démarche environnementale plus présente autour de l'ALTIVAL (TCSP) et l'intégration d'équipements publics.

Juin 2010 : pour la 1ère fois, les Canavérois sont associés au travail de réflexion lors d'une réunion publique. Le réaménagement des 40 hectares leur a été présenté avec la création de 1850 logements, des équipements publics et l'intégration du tracé de l'ALTIVAL.

Novembre 2010 : la Centrale de Création Urbaine, spécialiste des montages de projets urbains en partenariat public-privé, est consultée pour mener une étude de faisabilité.

Avril 2011 : les Canavérois souhaitant participer aux concertations sont appelés à se faire connaître via l'Echo de Chennevières.

Juin 2011 : compte tenu de l'ampleur du projet, la Centrale de Création Urbaine conseille de réduire, dans un premier temps, le périmètre de travail au centre-ville. Le Conseil municipal vote le choix de confier à la CCU la gestion de la concertation pour le projet d'aménagement dit « extension du centre-ville ».

Septembre 2011 : début des ateliers de travail. Cinq types d'acteurs sont identifiés : les propriétaires fonciers, les commerçants, les parents d'élèves, les associations et les «volontaires».

Octobre 2011 : fin de la 1ère phase de travail. Le projet a évolué au fil des ateliers, prenant en compte les remarques de chacun.

Calendrier à venir

Novembre 2011 : rencontres avec des institutionnels pour présenter les premiers résultats des ateliers.

2011/2012 :

- présentation devant les commissions des élus des différents éléments du projet,
- les ateliers seront relancés pour affiner les idées déjà présentées,
- réunion publique pour présenter le projet de la ville construit avec toutes les parties prenantes.



Bernard Haemmerlé, maire de Chennevières, présente le projet de réaménagement de la ville devant les anciennes emprises, au nouveau sous-préfet Pascal Crapiet, lors sa visite du 25 juillet dernier.



Sommaire

- Édito p. 1
- Simulation du projet d'éco-quartier p. 2-3
- Compte-rendu des ateliers de travail p. 4
- Grandes dates p. 4

Contactez le Maire

- Sur le formulaire de contact du site Internet de la ville : www.chennevieres.com

- Courrier : 14 Avenue du Maréchal Leclerc 94430 Chennevières/Seine

100 personnes ont participé aux ateliers de travail engagés en cette rentrée 2011. Commerçants, parents d'élèves, volontaires, propriétaires fonciers, associations, tous se sont sentis concernés par ce projet.

Aménagements urbains en cours ou à venir

- Rénovation de la Poste du Bots l'Abbé
- Révision du Plan Local d'Urbanisme de la ville pour inscrire les nouvelles règles d'urbanisme portées à la concertation de tous les Canavérois.
- Etude en partenariat avec le CAUE pour l'aménagement de l'île de Conge
- Aménagements de la rue du Général de Gaulle
- Travaux d'assainissement de la rue Aristide Briand et de la rue d'Arbolle

Édito Redynamiser notre ville, une volonté de tous, un challenge de la Mairie...

Chennevières est une ville idéale du fait de sa proximité avec Paris, pour l'accessibilité à l'emploi et aux loisirs, et de son cadre de vie très agréable, son calme, ses vignobles et ses espaces verts. En 2007, une opportunité majeure s'est présentée pour la ville. L'Etat a enfin libéré les 40 hectares initialement prévus pour la construction d'une voie de desserte autoroutière traversant la commune. La Mairie s'était toujours opposée à ce projet dépassé et inacceptable.

Depuis 2008, la ville de Chennevières et tous ses habitants sont face à un choix : saisir cette opportunité pour consolider le dynamisme de notre ville ou ne rien faire pour l'aménagement de ces terrains au risque de se voir imposer des équipements non consentis. En effet, si Chennevières ne propose rien sur ces terrains, l'Etat se chargera de créer un projet non négociable d'ici quelques années. Le plus grand risque de ne rien faire, c'est que d'autres s'occupent de ces terrains à notre place et sans aucun consentement de notre part.

Avec l'équipe municipale, nous avons donc choisi d'AGIR : aller vers le renouveau de notre ville en concevant un projet urbain cohérent et concerté. Les conditions de réussite sont très simples : être en cohérence avec ce qu'est Chennevières aujourd'hui : « une ville à la campagne », et avec ce qu'elle doit être pour garder nos jeunes, nos actifs et nos seniors : une ville attractive et dynamique (commerces de proximité à développer, équipements neufs et logements accessibles à construire etc.). Pour mener ce dessin dans les meilleures conditions, la concertation et la responsabilisation de chacun autour du projet sont incontournables.

En trame de fond du projet d'aménagement de ces 40 hectares, il y a le projet ALTIVAL, transport en commun en site propre (TCSP) reliant les gares de Sucy à Noisy-le-grand, porté par le Conseil général. Chennevières connaît aujourd'hui de trop grandes nuisances pour les déplacements urbains de ses riverains. Le passage d'un transport en commun rapide au cœur de notre ville facilitera l'accessibilité de tous les quartiers de Chennevières. Ce projet de transport est un préalable à la construction de nouveaux logements.

Depuis 2009, j'ai souhaité m'engager dans ce projet auquel je crois profondément. En 2010, j'ai contacté la Centrale de Création Urbaine, spécialiste dans le montage de projet en partenariat public-privé sans risque pour les finances communales. Pendant six mois, ses experts ont travaillé sur le terrain pour s'assurer de la faisabilité du projet. Au mois de juin, après une présentation devant les élus, le Conseil municipal a choisi cette association pour nous accompagner dans notre projet. Les conditions de cet engagement sont claires. Je souhaite de la concertation avec les Canavérois et tous les acteurs : propriétaires fonciers, commerçants, parents d'élèves, associations etc. La première phase de travail portera sur le secteur entre la rue Aristide Briand, avec le stade et les emprises attenantes, et l'avenue du Maréchal Leclerc.

Je vous ai annoncé, en juin dernier, qu'une phase de concertation allait s'engager sous la forme d'ateliers de réflexion, de réunions avec des institutionnels et d'autres rencontres importantes. Le 20 octobre dernier, la première vague d'ateliers de travail a pris fin avec les «volontaires», habitants intéressés dans le devenir de leur ville. Bien sûr, rien n'est encore figé. Il reste de nombreuses rencontres institutionnelles à venir. De nouveaux ateliers auront lieu avec toutes les personnes déjà investies dans ce projet et ils seront suivis d'une réunion publique pour affiner cette étape de concertation.

Je mets un point d'honneur à ce que les Canavérois soient informés sur les avancées de ce projet de grande ampleur qui rayonnera sur toute la ville. Vous trouverez régulièrement des articles dans l'Echo de Chennevières et sur le site Internet de la ville.

Des idées aux projets, des projets aux réalisations, nous prendrons le temps nécessaire pour maintenir la cohérence entre l'existant et le futur.

Bernard Haemmerlé
Maire de Chennevières-sur-Marne

Chennevières

ECO-CENTRE

SIMULATION DU PROJET D'ÉCO-QUARTIER

Centrale
de Création Urbaine



TCSP : **Altival**

Immeubles de résidence R+3

Ensemble d'habitation intégrant des logements en accession libre et des logements sociaux

2 Halle pour l'accueil d'un parking couvert et d'événements municipaux (patinoire, ...).
Doublement de la surface de stationnement avec parkings souterrains

3 Mail piéton et Parc central

Réaménagement de la Mairie
Modernisation de la Médiathèque

Jardin public

Création d'un groupe scolaire

Espace de sport: stade, gymnase, ...

1 Aménagement piétonnier de la rue du Général de Gaulle pour valoriser le centre-ville historique

Le cimetière n'est pas impacté par le projet

Altival



Tous les bâtiments construits intégreront les normes environnementales en vigueur ainsi que les dispositions nécessaires pour la circulation des personnes à mobilité réduite.